

# DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

## BAC VERT

### MATIÈRES RECYCLABLES PÊLE-MÊLE DANS LE BAC



#### PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Sacs de papier
- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans pailles)



#### PLASTIQUES

- Tous les sacs, emballages et couvercles portant les numéros :



- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique souples (à regrouper dans un sac transparent et bien le nouer)



#### MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Assiettes d'aluminium
- Cintres (regrouper en paquets)
- Tuyaux et chaudrons



#### VERRE

- Toutes les bouteilles et tous les contenants de verre, de toutes les couleurs



### MATIÈRES REFUSÉES

- Papiers et cartons souillés
- Plastiques sans numéro ou portant le numéro 6
- Jouets
- Contenants de peinture
- Bouteilles de gaz propane, aérosols et extincteurs
- Outils
- Vitres, miroirs, ampoules et pyrex
- Matières organiques
- Etc.

• Rincez les contenants pour éviter les odeurs et préserver la santé des travailleurs.

• Mettez les matières pêle-mêle dans le bac. Elles ne doivent pas être dans des sacs.

• Vous manquez d'espace dans votre bac vert ? Compactez les contenants pour maximiser l'espace.

## BAC NOIR

SEULS LES DÉCHETS ULTIMES (QUI N'ONT AUCUN POTENTIEL DE RECYCLAGE OU DE VALORISATION) DEVRAIENT SE RETROUVER DANS LE BAC NOIR.



### MATIÈRES REFUSÉES

La réglementation interdit de mettre les matières suivantes dans le bac noir :

- Médicaments et déchets biomédicaux
- Matières recyclables (ex. papier et carton, contenants de plastique, verre et métal)
- Résidus domestiques dangereux (ex. peinture, piles, huiles, pesticides, bouteilles de gaz propane)
- Matériaux de construction et de démolition (bois, gypse, ...)
- Appareils électriques, électroniques et informatiques
- Résidus verts (ex. feuilles mortes, résidus de jardin et arbres de Noël)
- Pneus et batteries d'auto
- Meubles et matelas

## COMPOSTAGE DOMESTIQUE

### LES COMPOSTEURS DOMESTIQUES ARRIVENT EN 2018!

Afin de répondre à l'obligation de ne plus enfouir de matières organiques et dans un désir de maintenir les frais reliés à cette obligation raisonnable, la municipalité de Montcalm a adhéré au compostage domestique. Ainsi, d'ici 2020, toutes les résidences de Montcalm devront être munies d'un composteur domestique. Afin de faciliter l'implantation des composteurs sur son territoire et d'encourager leur utilisation, la municipalité a mis 100 composteurs gratuits à la disposition ces citoyens en 2017. En 2018, 250 composteurs seront disponibles au coût de 30\$ et en 2019, 250 composteurs seront disponibles au coût de 60 \$. Nous vous recommandons de faire vite puisque les prix augmentent chaque année et que les composteurs seront distribués sur la base du premier arrivé, premier servi.

## RÈGLES À SUIVRE

### BAC VERT

Seules les matières recyclables sont acceptées dans le bac vert. **Les bacs verts contenant des matières refusées ne seront pas vidés et les matières disposées à l'extérieur des bacs ne seront pas ramassées.** En cas d'excédents, vous pouvez les apporter à l'écocentre le plus près de chez vous.

### BAC NOIR

Seuls les déchets ultimes sont acceptés dans les bacs noirs. **Les bacs noirs contenant des matières refusées ne seront pas vidés et les déchets à l'extérieur des bacs ne seront pas ramassés.**

### CONSEILS

- Le bac noir doit être considéré comme la dernière alternative.
- Le poids des matières mises dans le bac noir détermine la facture à payer pour l'enfouissement. Plus il est lourd, plus la facture collective augmente!

### QUAND

Mettre les bacs en bordure de rue la veille de la collecte et les retirer une fois la collecte terminée.

### COMMENT ORIENTER VOS BACS

Les bacs de récupération et de déchets doivent être placés côte à côte, **avec un espace d'au moins 60 centimètres autour de chaque bac**, et les poignées et les roues devront pointer vers la maison afin que rien ne bloque l'accès au bras électronique.

### EN HIVER

Déneiger et déglacer complètement le dessus et les côtés des bacs de façon à les rendre facilement accessibles. **Les bacs enneigés ou difficiles d'accès ne seront pas vidés.**

# CALENDRIER DE COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

- MONTCALM -

2018

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### TRUCS ET CONSEILS



NOTRE TERRITOIRE  
100% À VENIR  
**MRC DES  
LAURENTIDES**

AMHERST | ARUNDEL | BARKMERE | BRÉBEUF | HUBERDEAU  
IVRY-SUR-LE-LAC | LABELLE | LA CONCEPTION | LAC-SUPÉRIEUR  
LAC-TREMBLANT-NORD | LA MINERVE | LANTIER | **MONTCALM**  
MONT-TREMBLANT | SAINTE-AGATHE-DES-MONTS  
SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES | SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ  
VAL-DAVID | VAL-DES-LACS | VAL-MORIN

819-681-3383

TRAINDEVIEDURABLE.com

# CALENDRIER DES COLLECTES 2018

## MONTCALM

JANVIER							FÉVRIER							JUIN							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
28	29	30	31				25	26	27	28				29	30	31					26	27	28	29	30	31	

  

MARS							AVRIL							SEPTEMBRE							OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31			
25	26	27	28	29	30	31	29	30						30													

  

MAI							JUIN							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	25	26	27	28	29	30	23	24	25	26	27	28	29	
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30								30	31					

### LÉGENDE



DÉCHETS ET MATIÈRES RECYCLABLES



DÉCHETS SEULEMENT



MATIÈRES RECYCLABLES SEULEMENT

#### CONTENEURS ÉCOCENTRES MOBILES POUR GROS REBUTS / DÉPÔTS RDD

Options pour tous les citoyens de la MRC (preuve de résidence requise)



MONTCALM (10 rue de l'Hôtel-de-Ville):  
5 mai, 2 juin, 8 septembre et 13 octobre 2018  
(entre 9h et 12h)



LAC-DES-SEIZE-ÎLES (rue Lapierre):  
30 juin, 3 septembre et 8 octobre 2018  
(entre 9h et 12h)

N'oubliez pas l'alternative de l'écocentre  
Service gratuit pour les citoyens  
Voir l'horaire à droite.

JANVIER 2019							FÉVRIER 2019							MARS 2019						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5					1	2					1	2		
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28			24	25	26	27	28	29	30
														31						

#### UN PROBLÈME ?

Pour un problème avec la collecte,  
pour remplacer ou commander  
un nouveau bac,  
contactez la municipalité:  
819-681-3383  
ou  
direction@municipalite.montcalm.qc.ca

### SAVIEZ-VOUS QUE...

Approximativement 199 tonnes de déchets domestiques  
et 87 tonnes de matières recyclables sont collectées  
annuellement dans votre municipalité!

## éco CENTRE

SERVICE GRATUIT JUSQU'À 26 VISITES PAR ANNÉE  
RÉSERVÉ AUX CITOYENS DE LA MRC DES LAURENTIDES



#### RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)\*

Peinture, aérosols, vernis, solvants, pesticides, produits nettoyants, huile à moteur, ampoules fluocompactes, tubes fluorescents, bombannes de propane, piles, cartouches d'encre, extincteurs, etc.

\* Ces produits peuvent aussi être apportés dans les dépôts de RDD



#### MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION

Bois, branches, arbres de Noël, métal, béton, bardeaux d'asphalte, brique, pierre, gypse, couvre-planchers (tapis, prélat, céramique, etc.), douches, baignoires, toilettes, etc.



#### APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES, INFORMATIQUES

Électroménagers avec halocarbures (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs d'air et déshumidificateurs), cuisinières, lave-vaisselle, laveuses, sécheuses, tous les petits électroménagers et appareils électriques, téléviseurs, vidéos, radios, ordinateurs, périphériques, cellulaires.



#### MEUBLES

Tous les meubles (divans, matelas, tables, chaises, etc.)



#### OBJETS DIVERS

BBQ, tondeuses, toiles de piscines, balançoires, etc.



#### RÉSIDUS VERTS

ACCEPTÉS UNIQUEMENT DANS LES ÉCOCENTRES DE MONT-TREMBLANT ET DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS AU PRINTEMPS ET À L'AUTOMNE AINSI QU'À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE (RIDR) TOUTE L'ANNÉE.

Feuilles mortes, tiges et brindilles.



#### MATIÈRES RECYCLABLES

Papier, carton, contenants de verre, plastique et métal.



#### PNEUS ET BATTERIES D'AUTO

Tous les pneus de voitures et de camionnettes et batteries d'auto.

### CONSIGNES

Résidentiel seulement. Entrepreneurs refusés.  
Preuve de résidence exigée.

Heures d'ouverture variables à vérifier  
auprès de votre municipalité  
ou

TRAINDEVIEDURBLE.com

### QU'EST-CE QU'UN ÉCOCENTRE ?

C'est un centre de récupération où vous pouvez vous départir écologiquement des matières non acceptées dans la collecte des matières résiduelles.  
Service gratuit pour les résidents de la MRC des Laurentides.

## éco CENTRE

### INTERDICTION AUX COMMERCES, ENTREPRENEURS ET INSTITUTIONS

#### HORAIRE (Sujet à changement)

#### HUBERDEAU

110, chemin de la Rouge

5 mai au 24 novembre 2018:  
Samedi : 8h à 12h

#### MONT-TREMBLANT

60, chemin Brébeuf, Mont-Tremblant

ÉTÉ (9 avril au 15 septembre 2018):  
Lundi au vendredi de 9h à 16h30

HIVER (3 janvier au 7 avril 2018 et  
18 septembre au 29 décembre 2018):  
Mardi au vendredi de 9h à 16h30

Toute l'année: Samedi de 9h à 15h